

> STEP

Dernière ligne droite pour les travaux

Démarrés le 4 janvier, les travaux de la nouvelle station d'épuration sont en cours d'achèvement. Comme prévu, la mise en eau a été réalisée et la nouvelle STEP a été mise en service le 23 août.



Si le temps a été particulièrement clément depuis le début des travaux, avec seulement deux semaines de froid en janvier, une journée de pluie et une journée de grand vent (problématique avec la grue), le professionnalisme du maître d'œuvre et des trois entreprises mandataires du marché est également à souligner. En effet, Hydratec, le maître d'œuvre et le groupement d'entrepreneurs composé de Stereau (Ingénierie de l'environnement et traitement de l'eau potable, des eaux usées et des boues d'épuration) et de ses deux cotraitants, Brunel Entreprise et AIE, ont réalisé un très beau travail tout en conservant une excellente coordination.

« C'était un vrai plaisir d'aller aux réunions de chantier, explique Patrick Bouvard. Les responsables des entreprises en charge des travaux ont toujours eu la volonté de transmettre leur savoir-faire et ils nous ont expliqué tout ce qu'ils faisaient. Ils savaient qu'ils avaient en face d'eux des élus novices en la matière ! Ils ont aussi été très disponibles pour les scolaires, notamment avec les CM2 de l'école du Peloux qui étudiaient cette année le cycle de

l'eau. Ils m'ont donné des documents parfaitement adaptés aux enfants, comme une bande dessinée retraçant la vie d'une goutte d'eau. L'institutrice et les élèves ont été ravis ! C'est vraiment appréciable de travailler avec de telles entreprises. Ils ont la volonté d'accompagner et ils ont pleinement conscience de travailler au service d'une collectivité. Le 24 juin, nous avons organisé une visite de la STEP pour les élus de Saint-Denis et de Saint-Rémy. Les quatre responsables ont répondu présents ! Ils aiment leur métier et ont plaisir à montrer l'aboutissement de leur travail. »

Seule ombre au tableau : les actes de vandalisme dont les entreprises ont été victimes ! En effet, certaines personnes malveillantes et malintentionnées se sont introduites sur le chantier dès la première semaine des travaux et du matériel a été volé, notamment un BRH (brise-roche hydraulique). Par la suite, plusieurs intrusions à pied ont été à déplorer. Des actes répréhensibles et condamnables qui auraient pu être très lourdement préjudiciables, tant pour les entreprises que pour le chantier...